



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la culture SeCu
Amt für Kultur KA

www.fr.ch/secu

Newsletter 6/2020



BCU-Beauregard
(rue de la Carrière 22, Fribourg)

Dans ce numéro :

- **COVID-19 : indemnisation pour reprise réduite, délais et adaptations**
- **COVID-19 : premier bilan sur les aides financières au domaine culturel**
- **Baron.e, duo fribourgeois lauréat du fond FCMA Musique+**
- **« Be a Bee », la nouvelle installation sonore du MHNF**
- **Festival Culture & Ecole : inscriptions jusqu'au 10 septembre**
- **Le Service de la culture met au concours**

COVID-19 : indemnisation pour reprise réduite, délais et adaptations

Pour rappel - **Les demandes d'indemnisation peuvent être déposées sur notre portail électronique jusqu'au 20 septembre 2020 au plus tard**, pour une période de couverture des pertes allant jusqu'au 31 octobre 2020 ; Jusqu'au 20 septembre 2020 ; et même s'il n'a pas encore reçu de lettre de décision concernant sa première demande (par ex. mars-juin), un.e même requérant.e est en droit de déposer une seconde demande pour le reste de la période d'indemnisation (par ex. juillet-octobre).

Important – Afin de répondre au mieux aux besoins, le dispositif d'indemnisation a été adapté à la période de reprise et d'ouverture de la saison culturelle. Ainsi, **les surcoûts de même que les montants manquants liés à la reprise sous forme réduite peuvent être pris en compte dès le 1^{er} juillet**. Sur ce principe,

- Les entreprises culturelles peuvent demander une indemnisation des sièges invendables et invendus en raison d'un public freiné par les précautions sanitaires, ou d'autres sources de montants manquants (un formulaire à remplir, sur le **portail électronique**, précise ces points).
- Les acteurs culturels, pour lesquels il est toujours plus difficile de documenter l'absence d'engagements, peuvent quant à eux déposer une demande en précisant leurs dommages et en prenant comme référence les revenus réalisés durant la même période durant les années précédentes (2019, 2018).

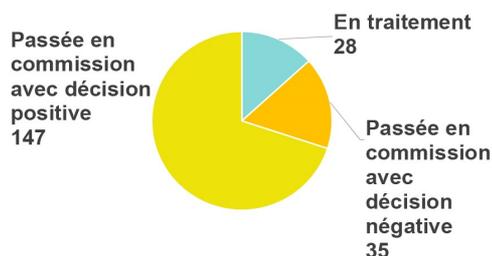
Et après le 31 octobre 2020 ? – L'impact de la pandémie sur la culture ne s'arrêtera pas le 31 octobre. C'est pourquoi, pour prendre le relais des ordonnances d'urgence, le parlement fédéral discutera en session de septembre d'une loi COVID qui prévoit, en collaboration avec les cantons, un dispositif d'indemnisation pour les entreprises culturelles ainsi qu'un programme de soutien à des projets dits « de transformation » jusqu'à fin 2021 et, au niveau cantonal, le Grand Conseil fribourgeois sera saisi d'une proposition de plan de relance comportant lui-aussi un volet culturel. Des informations suivront.

Page web

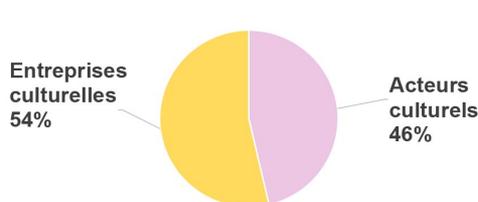
COVID-19 : bilan intermédiaire sur les aides financières au domaine culturel

Depuis avril, le Service de la culture a reçu 210 demandes d'indemnisation : 147 requêtes ont reçu une décision positive, 35 étaient inéligibles et 28 sont en cours de traitement. Si, après un été plus calme, on peut s'attendre à une recrudescence des requêtes à la rentrée et avec l'approche du dernier délai de dépôt du 20 septembre, il est d'ores-et-déjà possible de faire quelques observations : la relative parité du nombre de demandes émanant des entreprises (54%) et des acteurs culturels (46%), ainsi que le fort impact du semi-confinement et autres prescriptions sanitaires sur les activités du domaine des arts de la scène et de la musique (73%).

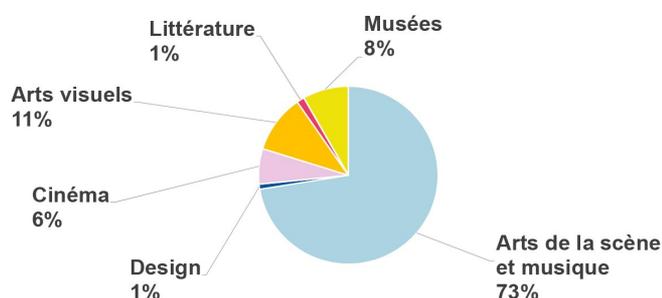
Etat des requêtes



Types de structures



Disciplines culturelles



Données au 24 août 2020.

Baron.e, duo fribourgeois lauréat du fonds FCMA Musique+

Le 25 août, le jury du Fonds FCMA musique+ a révélé ses lauréats 2020. A l'image de la diversité et qualité de la scène musicale romande, cet éclectique florilège de dix projets romands compte parmi lui Baron.e ; un duo fribourgeois d'indie pop rythmée de synthétiseurs que nous vous proposons de découvrir à travers le vidéoclip « Jeunesse dorée » (titre extrait de leur premier EP paru le 13 mars 2020).

[Plus d'informations sur notre page d'actualité.](#)



« Be a Bee », la nouvelle installation sonore du MHNF

Jusqu'au 1^{er} novembre 2020 l'installation Be a Bee invite les visiteurs du **Musée d'histoire naturelle de Fribourg** à plonger dans l'univers sonore des abeilles. Avec ce projet transdisciplinaire, le musicien Beat Hofmann et l'ingénieur du son Andrew Phillips portent un regard artistique sur un sujet scientifique et créent un pont entre le son naturel et le son culturel. Dans deux espaces sonores distincts, le public fait l'expérience, d'une part, des sons divers et énigmatiques produits par les abeilles et, d'autre part, de la fusion du bourdonnement des abeilles avec les voix humaines.

Festival Culture & Ecole : inscriptions jusqu'au 10 septembre

Du 9 au 13 novembre 2020, plus de 6300 élèves sont attendus pour une semaine d'art à foison. Répondant au thème du numérique, fil rouge de cette édition, le Théâtre Equilibre-Nuithonie, le FIFF et le SMEM (swiss museum for electronic music instruments) proposent aux enfants des productions de grande qualité qui naviguent entre théâtre, danse, cinéma et musique.

Programmation (bilingue) et inscriptions jusqu'au 2 septembre 2020 via **Friportail**.

Le Service de la culture met au concours



- Bourse de mobilité pour la création artistique

Délai de postulation : 31 octobre 2020

- Bourse du fonds Pierre et Renée Glasson

Délai de postulation : 30 novembre 2020

- Poste de collaborateur/trice universitaire (60-70%) au Service de la culture

Date d'entrée en fonction : 1^{er} janvier 2021

Délai de postulation : 13 septembre 2020

Au rythme de quatre à cinq éditions par année, la newsletter du Service de la culture vous informe sur ses actualités.

Déposez vos requêtes en ligne: myfribourg-culture.ch

Inscription à la newsletter

Pour vous désabonner, veuillez nous adresser un message par e-mail.

Rue Frédéric-Chaillet 11, 1700 Fribourg, T +41 26 305 12 81



—

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport **DICS**
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport **EKSD**